



Barème d'honoraire Hensen Invest

Applicable au 01/10/2024

VENTE D'IMMEUBLES À USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL *	Honoraires TTC*
Prix honoraire vendeur inférieur à 60 000€	6% (montant minimum 3 000€ ttc)
Prix honoraire vendeur entre 60 001€ et 150 000€	6%
Prix honoraire vendeur entre 150 001€ et 300 000€	6%
Prix honoraire vendeur supérieur à 300 001€	6%
Exception en cas d'honoraires à la charge de l'acquéreur	
Prix honoraire acquéreur inférieur à 60 000€	6% (montant minimum 3 000€ ttc)
Prix honoraire acquéreur entre 60 001€ et 150 000€	6%
Prix honoraire acquéreur entre 150 001€ et 300 000€	6%
Prix honoraire acquéreur supérieur à 300 001€	6%
VENTE DE TERRAIN *	Honoraires TTC*
Prix honoraire vendeur d'un terrain <u>avec</u> permis de construire	6%
Prix honoraire vendeur d'un terrain <u>sans</u> permis de construire	6%
Exception en cas d'honoraires à la charge de l'acquéreur	
Prix honoraire acquéreur d'un terrain <u>avec</u> permis de construire	6%
Prix honoraire acquéreur d'un terrain <u>sans</u> permis de construire	6%
VENTE D'IMMEUBLES À USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL, CESSION FONDS OU CESSION DROIT AU BAIL COMMERCIAL*	Honoraires TTC *
Prix honoraire vendeur	6%
Exception en cas d'honoraires à la charge de l'acquéreur	
Prix honoraire acquéreur	6%

*Nos honoraires sont à la charge du vendeur et suivent ce barème, sauf stipulation contraire prévue au mandat ou accord préalable